



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 11, n° 6, Juin 2010
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5747>

Trouver une langue (Rabelais — Montaigne)

Romain Menini

La Langue de Rabelais — La Langue de Montaigne, Actes du Colloque de Rome (septembre 2003) édités par Franco Giacone, Genève : Droz, coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », 2009, EAN 9782600012393.



Pour citer cet article

Romain Menini, « Trouver une langue (Rabelais — Montaigne) », *Acta fabula*, vol. 11, n° 6, Essais critiques, Juin 2010, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5747.php>, article mis en ligne le 30 Mai 2010, consulté le 22 Mai 2025, DOI : 10.58282/acta.5747

Trouver une langue (Rabelais — Montaigne)

Romain Menini

Les actes du colloque de Rome (13-16 septembre 2003) consacré à *La langue de Rabelais et Montaigne* ont été publiés chez Droz, dans la collection des *Études rabelaisiennes* (tome XLVIII, Travaux d'Humanisme et Renaissance n°462). Le livre, édité et introduit par Franco Giaccone, porte un titre sensiblement différent de celui du colloque : *La langue de Rabelais — La langue de Montaigne*, dissipant ainsi l'ambiguïté (et l'éventuel malentendu) d'un idiome unique qu'on eût tort de vouloir trop commun aux deux auteurs.

Il rassemble 31 communications¹ : 15 sur Rabelais, 16 sur Montaigne (nous dit la Table des matières²), séparées par les « Conclusions » de Richard Cooper, qui ne figurent pas en fin de volume avec l'Index et la Table mais en son centre — manière d'insister sur cette « discrepancy » (eût écrit Montaigne) qui sépare les langues des deux auteurs et qu'on n'a pas tenu à réduire arbitrairement. Ainsi, hormis deux articles de linguistique consacrés à l'évolution d'un mot ou d'une locution (ceux d'Olivier Soutet et d'Eliane Kotler), ainsi que l'article de Louis Lobbes (« De Rabelais à Montaigne en passant par Érasme. Les *Apophtegmes* ») et quelques rapprochements assez sporadiques, les intervenants — souvent spécialistes de Rabelais comme de Montaigne — ont tenu à envisager, dans leurs différentes études, les singularités respectives des deux auteurs, davantage qu'une assez problématique « langue du XVI^e siècle » qu'ils eussent pu recevoir en partage. C'est, semble-t-il, faire justice à la différence de génération qui sépare les deux plus grands prosateurs dudit XVI^e siècle, et surtout à ce qui distingue irréductiblement leurs deux desseins et manières d'écrivain — autant dire avec Montaigne le « maniement »³ de *leur langue propre*. Distance irréductible, donc, qu'on parle en termes chronologiques, linguistiques ou encore stylistiques. C'est aussi le sens de ce long tiret cadratin que l'éditeur a fait figurer sur le dos, le plat et la page de titre du livre.

Pourquoi alors rassembler les deux auteurs dans un seul et unique volume, si c'est pour mieux les séparer par quelque discret signe diacritique ? — C'est qu'il faut voir dans l'extrême singularité de leurs deux incomparables « allures poétiques », ainsi que dans leur saisissante solitude à deux moments distincts d'une même « époque », le point commun — et comme le *trait d'union* — entre

¹ On n'y retrouvera pas les contributions romaines de Claude Buridant, Concetta Cavallini, Sophie Kessler-Mesguich et Olivier Millet. Le volume ayant mis six ans à voir le jour, certaines de ces interventions ont dû être publiées ailleurs. Voir notamment Cl. Buridant, *La substantivation de l'infinitif en français : étude historique*, Paris, Champion, 2008 et C. Cavallini, « Sur l'italien de Montaigne », *Montaigne Studies*, XX, 1-2, pp. 207-222.

² Nous renvoyons le lecteur à la *Table des matières* du volume, disponible sur la page de parution.

³ Voir l'article de J.-Ch. Monferran, p. 414, qui relève l'usage du mot par Montaigne, auteur pour qui, écrit-il, « le mot se travaille à la main ».

deux auteurs qui parlent, chacun à sa manière inouïe, la seule et unique langue de l'Insigne, bien plus que le « français du XVI^e siècle ». Rabelais et Montaigne ont tous deux visé à se rendre la « domination pure »⁴ d'une langue qu'ils ont cherché à s'approprier tant et plus pour en faire, chacun à sa façon d'« ouvrier », un *singulare tantum* linguistique et stylistique. Ainsi, « trouver une langue », avant Rimbaud⁵, ce fut surtout, pour Montaigne comme pour Rabelais, vouloir « estre tousjours seul »⁶ dans sa propre langue. Comment ces deux écrivains ont-ils donc choisi d'être seuls ?

Les stratégies furent on ne peut plus différentes, comme nous le montre à chacune de ses pages *La langue de Rabelais — La langue de Montaigne*. Par-delà la différence d'époque, ce qui frappe avant tout, c'est à quel point les deux auteurs ne rendent pas le même compte à ce qu'il faut appeler l'usage, la « coustume » ou encore l'« accoustumance » linguistique. Car si « chacun appelle barbarie, ce qui n'est pas dans son usage »⁷, il faut bien reconnaître qu'entre la barbarie de Montaigne (« Mon langage françois est alteré, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu »⁸) et celle de Rabelais, il existe une différence très nette de degré, sinon d'essence. On se propose donc de relire, de manière consciemment incomplète et nécessairement sélective, les pages de *La langue de Rabelais — La langue de Montaigne* à l'aune de cette interrogation sur le rapport qu'entretiennent nos deux auteurs à l'usuel en langue et à ladite « coustume », que Montaigne appelle dans l'essai qui lui est consacré « une violente et traistresse maistresse d'ecole »⁹.

« Dictionnaire tout à part [s]oy » et « motz de gueule »¹⁰

Plusieurs articles du volume ont insisté sur la richesse lexicale des *Essais* et de la chronique pantagruéline¹¹. On a plusieurs fois souligné qu'il n'existait pas, pour Montaigne et son lexique,

⁴ Cf. *Les Essais*, III, 3, « De trois commerces », où il est question de la « librairie » de l'auteur : « C'est là mon siege. J'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin, à la communauté et conjugale, et filiale, et civile. » (VS, p. 828 ; Pléiade, p. 870). — Nous citerons systématiquement les *Essais* dans l'édition suivante : *Les Essais*, éd. P. Villey, sous la dir. et avec une préface de V.-L. Saulnier, augmentée en 2004 d'une préface et d'un supplément de M. Conche, Paris, P.U.F., « Quadrige », 2004 (éd. notée VS). Par commodité, nous donnons aussi les références de l'édition plus récente : *Les Essais*, éd. J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, éd. des « notes de lecture » et des « sentences peintes » par A. Legros, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007 (éd. notée Pléiade). Mais il est à noter que les auteurs du volume *La Langue de Rabelais — La Langue de Montaigne* ne disposaient pas encore quant à eux de l'édition de la Pléiade.

⁵ Cf. Rimbaud, Lettre du 15 mai 1871 à Paul Demeny, in : *Œuvres complètes*, éd. A. Guyaux, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2009, p. 346

⁶ Cf. *Les Essais*, III, 3, « De trois commerces » : « Et trouve aucunement plus supportable, d'estre tousjours seul, que ne le pouvoir jamais estre. » (VS, p. 829 ; Pléiade, p. 871). Voir encore III, 9, « De la vanité » : « Mais il vaut mieux encore estre seul qu'en compagnie ennuyeuse et inepte. » (VS, p. 987 ; Pléiade, p. 1033).

⁷ *Les Essais*, I, 31 (Pléiade, I, 30), « Des Cannibales » (VS, p. 205 ; Pléiade, p. 211).

⁸ *Les Essais*, II, 17, « De la presumption » (VS, p. 639 ; Pléiade, p. 677).

⁹ *Les Essais*, I, 23 (Pléiade, I, 22), « De la coustume, et de ne changer aisement une loy receue » (VS, p. 109 ; Pléiade, p. 111).

¹⁰ *Rabelais, Quart livre, LVI*, « Comment entre les parolles gelées Pantagruel trouva des motz de gueule », *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994 (éd. notée OC), p. 669.

¹¹ Il est assez peu question du *Journal de Voyage* dans le volume ; sauf erreur, seule Ilana Zinguer, pp. 541 sqq., y fait allusion. Quant aux œuvres secondaires de Rabelais, notamment le corpus néo-latin, elles n'ont pas retenu l'attention. Seule la communication de Christophe Clavel s'attache à la *Cresme philosophalle*, dont l'attribution à Rabelais n'est que probable. — C'est donc du français de Rabelais (dans la Chronique) et de celui de Montaigne (dans les *Essais*) qu'il sera question.

d'équivalent à *La langue de Rabelais* de Lazare Sainéan¹², vaste massif qu'il est encore utile de consulter.

Jean-Charles Monferran, dans « Le "dictionnaire tout à part [s]oy" de Montaigne », a relevé l'emploi de plusieurs mots de métiers et mots « paysans » par l'auteur des *Essais*. En se tournant vers les langages techniques, l'auteur des *Essais* s'inscrit ainsi dans la lignée de Du Bellay ou de Peletier du Mans, qui poussaient déjà à ce type d'enrichissement du vocabulaire, en vue de l'« illustration » de la langue. Montaigne élit particulièrement les domaines de la chasse et de l'art militaire comme « un généreux terrain à emprunter »¹³, en tant que ces deux disciplines conviennent à celui qui recherche ce « parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat comme véhément et brusque », autant dire « non pédantesque, non fratesque, non pleideresque, mais plutôt soldatesque »¹⁴. Les mots de métiers entrent quant à eux dans la constitution de cette « *persona* simple » que Montaigne entend se construire.

Jean Céard donne à lire des « Remarques sur le vocabulaire médical de Rabelais », domaine à propos duquel il relève la rareté des investigations de la critique¹⁵. Son propos questionne la formation, en France, du vocabulaire médical en vernaculaire, dont Rabelais s'avère le contemporain : « Au moment où écrit Rabelais, l'élaboration d'un vocabulaire anatomique est une tâche en cours » (p. 61). Le critique soumet ainsi plusieurs moments de la Chronique à l'examen du rapport entre les choix lexicaux de Rabelais et ce qu'on sait de l'usage des médecins de la Renaissance ; entre termes techniques calqués du grec ou du latin et équivalents vulgaires en voie d'établissement définitif, le texte sonne comme un témoignage de ce *work in progress* qu'était alors la langue médicale, notamment pour ce qui est de l'anatomie. Les choix de Rabelais vont du plus savant au plus commun, tantôt selon la langue de son temps, tantôt selon les nécessités de sa page.

Jean Lecointe, dans « Rabelais et le vocabulaire de la scolastique médiévale », s'est penché sur la présence du langage spécialisé de l'École chez le Chinonais, particulièrement dans le domaine de la logique. Reprenant le travail là où Gilson l'avait laissé¹⁶, le critique met en avant l'enseignement franciscain qu'a reçu Rabelais et qui lui a sans doute permis d'acquérir une réelle compétence ; ainsi la parodie de Maître François peut-elle « repose[r] sur un usage maîtrisé du discours parodié » (p. 85) qui fait sa force. Plusieurs exemples viennent étayer la thèse d'un Rabelais bon logicien, témoignant un réel intérêt savant pour le domaine moqué, loin de toute « fantaisie inorganisée ».

Si le langage grivois est lui aussi quelque affaire technique, ou encore spécialisée, alors Rabelais s'avère à nouveau technicien et spécialiste. L'affaire n'est pas nouvelle ; Myriam Marrache-Gouraud remet sur un métier audacieux la « liberté de langue » non moins téméraire de Panurge et de Frère

¹² L. Sainéan, *La Langue de Rabelais*, Paris, 1923, réimpr. Genève, Slatkine, 1976.

¹³ *Les Essais*, III, 5, « Sur des vers de Virgile » (VS p. 1111 ; Pléiade p. 917).

¹⁴ *Les Essais*, I, 26 (Pléiade, I, 25), « De l'institution des enfans » (VS pp. 171-172 ; Pléiade, p. 178).

¹⁵ Seule exception, semble-t-il : R. Antonioli, *Rabelais et la médecine*, Genève, Droz, 1976.

¹⁶ Voir *Rabelais franciscain*, 1924, et « Notes médiévales au Tiers livre de Pantagruel », *Revue d'Histoire franciscaine*, t.2, 1925, pp. 72-88.

Jean dans « Un picotin, un bâton, un pot au lait... Le lexique grivois chez Rabelais ». L'enjeu est de « circonscrire un lexique d'autant plus ondoyant qu'il est extrêmement divers et surtout métaphorique » (p. 235) ; plusieurs tableaux en fin d'article visent à la recension d'un tel mouvant « corpus » (pp. 247-255). L'un des résultats de l'enquête : Panurge est « le plus grand utilisateur de mots grivois de l'œuvre » — de loin ! — ; quant au priapisme, c'est bien « l'un des traits distinctifs de l'idiolecte panurgien » (pp. 245-246).

« Et sa fin principale et perfection, c'est d'estre exactement mien »¹⁷

« Trouver une langue » : cela semble passer par ce qu'Emmanuel Naya appelle dans son intervention « une privatisation du lexique » (p. 349). *Good poets borrow, great poets steal*. Montaigne revendique son dictionnaire privé ; Rabelais n'a cessé de dépouiller les lexiques antiques et contemporains pour y faire son miel. Les deux auteurs ont voulu « crochet[er] et furet[er] tout le magasin des mots »¹⁸. Jean-Charles Monferran a insisté sur la véritable gageure qui consiste à vouloir « faire un usage particulier des mots de tous » (p. 406) ; mais Montaigne le confesse : il « n'e[ût] osé [s]e fier à un Idiome, qu'[il] ne pouvoit plier ny contourner, outre son alleure commune »¹⁹. Cet essai III, 5, « Sur des vers de Virgile », donne le fin mot de l'histoire : « J'y veux pouvoir quelque chose du mien. » Le lexique du prosateur a pour « fin principale » d'être sien. La singularité de la langue de Montaigne tient ainsi à ce que Heidegger appellera plus tard, dans un tout autre contexte et en la « barbarie de [s]on creu » : « *Jemeinigkeit* », le fait qu'elle soit « à-chaque-fois-mienne », *sphragis* on ne peut plus singulière.

La question est sensiblement différente dans le cas de Rabelais, dont le lexique ne porte jamais la marque — prétendument *authentique* — de la première personne des *Essais*. Narrateur(s) et personnages ont en partage la protéiforme « langue de Rabelais », sans que l'« Auteur » ne puisse — ni ne veuille ! — répondre de son (propre ?) langage. Plus encore, la logique de parodie perpétuelle qui est à l'œuvre dans la Chronique pantagruéline provoque, du point de vue de la singularité lexicale, un effet quasi inverse de celui que recherche Montaigne. Chanter — parler ou écrire — à côté, parodiquement, nécessite à chaque instant d'« étranger » sa voix particulière.

Or, là où Montaigne s'oppose — au moins en discours — à la création lexicale et à la « miserable affectation d'étrangeté »²⁰ que constitue la néologie, Rabelais ne cesse de jouer à pousser le mot dans les retranchements de la lisibilité, loin des sentiers de l'usage. La communication de Christophe Clavel, « Création lexicale et performance satirique », qui s'inscrit dans la ligne de deux articles précédemment consacrés aux néologismes chez Rabelais²¹, tente de pénétrer l'étrangeté du mot

¹⁷ Cf. *Les Essais*, III, 5, « Sur des vers de Virgile » (VS, p. 875 ; *Pléiade*, p. 918).

¹⁸ Cf. *Les Essais*, III, 5, « Sur des vers de Virgile » (VS, p. 873 ; *Pléiade*, p. 916).

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ Cf. « Rabelais et la créativité néologique : quelques remarques sur l'absurdité d'un monstre linguistique », *Études rabelaisiennes*, XXXIX, Genève, Droz, 2000, pp. 59-85 et « Dithyrambe pour un massacre : création lexicale et esthétique des genres », *Études rabelaisiennes*, XLIV, Genève, Droz, 2006, pp. 13-30. — La *Cresme philosophalle* a par ailleurs fait l'objet de la thèse de Ch. Clavel (soutenue en novembre 2008).

« Sorbonicolificabilitudinisement », qu'on trouve dans la *Cresme philosophalle*, texte dont l'authenticité rabelaisienne apparaît très probable. C'est selon le critique la « performance satirique » — l'une des voies que peut prendre l'*altération* parodique chez Rabelais — qui justifie le caractère insolite de l'*hapax*. On mesurera ainsi la différence de dessein — et donc de langue — qui sépare le créateur de Pantagruel d'un Montaigne, « autheur » désirant authentiquement que « tout le monde [l]e recognois[se] en [s]on livre, et [s]on livre en [lui] » :

Le maniemment et employte des beaux esprits, donne prix à la langue : Non pas l'innovant, tant, comme la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'estirant et ployant. Ils n'y apportent point de mots : mais ils enrichissent les leurs, appesantissent et enfoncent leur signification et leur usage : luy apprenent des mouvements inaccoustumés : mais prudemment et ingenieusement.²²

Il est facile de cerner ce qui sépare les deux prosateurs : l'un entend travailler de l'intérieur, par un « maniemment » « plus vigoureux », un français « suffisamment abondant » et dans lequel il dit « trouve[r] assez d'estoffe » ; l'autre, prêt à faire courir tous les risques à l'inaccoutumé, tout particulièrement celui de la monstruosité, pour les besoins de son entreprise de parasitage parodique, va recherchant délibérément ce que Montaigne pourra nommer des « desguisements froids et absurdes ». L'un dit se donner « au vif », « tout entier et tout nu » ; l'autre avance masqué derrière le langage toujours déformé de l'Autre. L'*hapax* de la *Cresme philosophalle* qu'analyse Christophe Clavel est certes un cas extrême dans le corpus rabelaisien ; il nous renseigne néanmoins sur la capacité rabelaisienne à *mettre les choses* (du lexique et de la langue) *au pire*, pour le plaisir de rire.

Entre ce que Montaigne appelle « plier » et « contourner » l'idiome, conformément à une âme qui est dite « contournable en soy mesme »²³ et la manière dont Rabelais peut « contrefai[re] le langaige François », au point de donner la parole à l'écolier limousin²⁴, il y a cette différence de violence faite à l'usage. « Quelle matiere, quel œuvrier »²⁵ : l'un dit vouloir être (dans) sa langue au plus près de lui-même, pour se donner à lire dans une telle proximité ; l'autre trouve son idiome dans l'« estrangement » d'une parodie tous azimuts, sans jamais parler en son nom. À la faveur des communications de Christophe Clavel et de Jean-Charles Monferran, ces deux appréhensions concurrentes de ce que doit être un lexique *approprié* — à soi, sa « matiere », son « train » et « alleure » — semblent se répondre de part et d'autre du volume²⁶.

Parlures, sociolectes, « idéolectes »

²² Cf. *Les Essais*, III, 5, « Sur des vers de Virgile » (VS, p. 873 ; Pléiade, p. 916).

²³ Cf. *Les Essais*, I, 39 (Pléiade, I, 38), « De la solitude » (VS, p. 41 ; Pléiade, p. 245).

²⁴ Cf. *Pantagruel*, VI, « Comment Pantagruel rencontra un Limosin, qui contrefaisoit le langaige François », OC, p. 232.

²⁵ Cf. *Les Essais*, II, 36, « Des plus excellens hommes » (VS, p. 757 ; Pléiade, p. 795).

²⁶ Sur la question de la néologie, c'est une longue — et décisive — note (n.8, pp. 407-408) de l'article de J.-Ch. Monferran qui fait pendant au dossier rabelaisant présenté par Christophe Clavel.

Si l'on excepte la communication de Christophe Clavel, consacré à un cas isolé de « barbarolexie » franco-latine, limitée qui plus est à un seul « mot », et la note finale de Franco Giaccone sur la découverte d'une source italienne de Montaigne jusqu'à maintenant inconnue (le poète italien Ludovico Dolce), le thème du plurilinguisme n'apparaît qu'assez peu dans le volume. C'est que les deux interventions de Sophie Kessler-Mesguich (sur Rabelais et l'hébreu) et Concetta Cavallini (sur l'italien de Montaigne) ont paru ailleurs.

Par contre, plusieurs contributeurs ont fait état de la présence, aux marges de « la route commune »²⁷ du français établi, de jargons, parlures ou idiomes socialement ciblés, notamment chez Rabelais.

Guy Demerson, dans son « D^r Rabelais. Observation linguistique et littéraire », fait du Rabelais médecin et écrivain un observateur sensible à la parlure des alcooliques, au point de considérer les « propos des bienyvres », dans le chapitre V du *Gargantua*, comme un « relevé d'auditions » (p. 46). Analysant les propriétés du « discours aviné » dont l'auteur se ferait le « sténographe impassible », le commentateur remarque que lesdits « propos des bienyvres » ne sont pas sans « concorde[r] avec les observations des psycholinguistes » (p. 54) sur les habitudes langagières des éthyliques. Bien loin de « s'enivre[r] de sa langue » (Alain, cité par G. Demerson, p. 57), Rabelais enregistrerait — en toute sobriété, donc, et fort de son expérience médicale — les spécificités psychopathologiques de la « cacolalie » propre aux enivrés. Menée avec verve, cette étude de *l'éthylolecte* rabelaisien souligne aussi l'acribie qui fut celle de Maître François dans la restitution de certains faits de langue très particuliers auxquels la Chronique pantagruéline n'a cessé de faire une place.

Michèle Clément a fait porter son étude sur « Le jargon des gueux chez Rabelais » ; remarquant la rareté des études portant sur la période de composition rabelaisienne — là où le XV^e siècle de Villon, d'une part, comme la fin du XVI^e, d'autre part, ont fait l'objet d'investigations diverses²⁸ — la critique interroge la provenance d'un lexique argotique dont elle enrichit conséquemment les préalables recensions, non exhaustives (par Schwob, Sainéan ou Baldinger). Si les mots d'argot ne semblent pas extrêmement fréquents dans le texte de Rabelais (peu d'emprunts aux ballades en jargon de Villon, notamment), ils sont en revanche, selon Michèle Clément, plus nombreux qu'on n'a voulu jusqu'à présent le croire ; dès lors, l'article s'ouvre sur un nouvel appel au dépouillement du corpus, dont cet article entend être la première étape. Un futur travail allant dans ce sens viserait à prendre en considération l'argot rabelaisien sans le réduire à ces « mots de la place publique » dont parlait Bakhtine. Rabelais a-t-il fréquenté la canaille et son parler secret, connaît-il celui-ci par les livres, ou bien se sent-il « mal à l'aise avec ce jargon » (p. 172) ? L'article a le mérite de relancer le questionnement.

²⁷ Cf. *Les Essais*, III, 5, « Sur des vers de Virgile » : « Ils sont assez hardis et dédaigneux, pour ne suivre la route commune... » (VS, p. 873 ; Pléiade p. 916).

²⁸ Voir la bibliographie proposée par M. Clément dans les notes de la p. 157.

La contribution d'Isabelle Garnier-Mathez, « Langue et intertextualité. La qualification adjectivale, signe de connivence *évangélique* chez Rabelais », a mis au jour chez l'auteur du *Gargantua* la présence d'un trait linguistico-stylistique (l'utilisation de l'épithète) propre à ce qu'elle nomme l'« *idéolecte* »²⁹ évangélique. Forte des acquis de sa thèse, publiée entre temps²⁹, en 2005, et consacrée à certaines pratiques langagières qu'elle a su voir à l'œuvre dans plusieurs textes évangéliques français écrits entre 1523 et 1534, la critique cerne, dans les deux premiers « romans » de Rabelais, si ce n'est une stricte obédience, du moins certains « points de convergence » avec ceux-là. L'épithète, telle qu'elle est utilisée dans le *Pantagruel* et le *Gargantua* — le *Tiers livre* ne comportera plus que des « qualificatifs "évangéliques" rémanents » (p. 114) —, témoigne d'une véritable « connivence » avec ce « cercle de Meaux » qui attira de si nombreux écrivains autour de Lefèvre d'Étaples et de Marguerite de Navarre.

« ... non comme grammairien ou poète... »³⁰ ?

Outre un usage particulier de l'épithète chez Rabelais, plusieurs faits syntaxiques ont retenu l'attention des contributeurs, qui ont pu y voir autant de « stylèmes » respectifs des deux prosateurs.

François Rigolot s'est voulu le digne continuateur des travaux stylistiques d'Alfred Glauser, à qui son article « Parataxe et hypotaxe. Enjeux sémantiques de la stylistique » est dédié. Il y étudie la syntaxe de Rabelais à la lumière de deux tendances macrostructurales qu'il y retrouve à l'œuvre : l'hypotaxe et la parataxe. Le *Pantagruel* concentre la plus grande partie des analyses du critique ; sont passés au crible le cicéronianisme outré de certaines périodes parodiques, aussi bien que les listes et autres accumulations infinies, qui semblent fuir la subordination comme la peste. Verdict : « Pour Rabelais, il semble bien que les partisans de la belle période cicéronienne (les spécialistes du parfait chaînon syntaxique) soient tout aussi obsédés que les producteurs de listes énumératives (qui font l'économie de la charpente). » (p. 125). Conscient de ces deux tares syntaxiques, Rabelais emprunterait le masque de quelque « docteur réparateur de la langue » (p. 126).

Mireille Huchon, dans « Rabelais et le vulgaire illustre », a rouvert un dossier qui n'a cessé de la préoccuper depuis sa thèse *Rabelais grammairien*. Elle a notamment résumé — tambour battant — les acquis de ses recherches et de son activité éditoriale en balayant presque tous les domaines de l'innovation rabelaisienne, créateur d'un « illustre français, langue "inouïe" » (p. 32) : orthographe, lexicque, syntaxe, etc. Rabelais s'est voulu le créateur d'une « norme totalement artificielle » (p. 36), baptisée « censure antique » seulement en 1552, mais mise en place dès 1534. On citera, en vrac, les faits grammaticaux suivants : « séparation du pronom sujet et du verbe, infinitifs absolus, participe passé renvoyé en fin de proposition ; infinitif régime d'une préposition souvent séparé de sa préposition par des compléments ; adverbes, compléments circonstanciels généralement antéposés

²⁹ Cf. *L'Épithète et la connivence. Écriture concertée dans un corpus de textes évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005.

³⁰ Cf. *Les Essais*, III, 2, « Du repentir » : « ... moy le premier par mon estre universel, comme Michel de Montaigne, non comme grammairien ou poète ou jurisconsulte. » (VS p. 805 ; *Pléiade*, p. 845).

au verbe... », autant de transpositions « étrangères à l'ordre de nature caractéristique de la langue française » (par exemple selon Meigret).

Du côté des *Essais*, on a parfois envisagé certains traits de la syntaxe montaignienne comme le reflet plus ou moins fidèle d'une évolution grammaticale en cours, propre à cette époque de transition qu'il ne faudrait qualifier qu'avec une grande prudence « pré-classicisme ». Bernard Combettes a ainsi présenté les « Constructions à détachement chez Montaigne : Le cas des topicalisations » en soulignant que la spécificité stylistique de l'auteur résidait dans les marqueurs privilégiés par l'écrivain (*quant à* et la préposition *de*).

Marie-Luce Demonet a sondé « l'expression des affects » dans « Interjection et exclamation chez Montaigne », en confrontant aux théories rhétoriques du XVI^e siècle la pratique de l'auteur. Les *Essais* semblent ainsi « au cœur d'une évolution favorable à la fois à la manifestation des passions et à leur contrôle, notamment dans la langue écrite » (pp. 403-404).

L'infinif substantivé, peut-être « la création la plus singulière de Montaigne » (J.-Ch. Monferran, p. 421) avait fait l'objet d'une intervention de Claude Buridant, qui a paru ailleurs³¹.

Gérard Milhe Poutingon, dans « Sur la dislocation des relatives indéfinies dans les *Essais* », a étudié le phénomène syntaxique de dislocation comme tour propre à Montaigne et révélateur de ce principe stylistique d'« allongail » qui prend de l'importance au fur et à mesure que s'écrivent les *Essais*. Sa contribution vient ainsi s'ajouter à celle de Françoise Charpentier sur l'hyperbate, parue en 1990³². Pouvant, d'une part, « traduire certaines implications psychologiques du style "coupé" » (p. 432), la dislocation qui fait de la relative indéfinie son thème permet surtout à l'auteur de faire de sa phrase un « lieu d'incertitude » ou encore de « suspens », de « brouillage » et d'« attente déjouée » (p. 434).

De l'« écriture du mouvement » aux *Essais* palimpseste

Une étude plus générale sur les « aspects syntaxiques et stylistiques » des *Essais*, due à Françoise Argod-Dutard, « L'écriture du mouvement dans le livre III », vient confirmer la mobilité de la phrase montaignienne. Un très grand nombre de traits grammaticaux tout à fait caractéristiques du livre III des *Essais* sont pris en considération dans cette étude qui vise à la « saisie » *syntactique* d'un Montaigne dont le « stile et [l']esprit vont vagabondant de mesmes »³³ et que, au moins depuis Jean Starobinski, le lecteur sait perpétuellement « en mouvement ».

Claire Badiou-Monferran s'est intéressée quant à elle, notamment à la suite des travaux de Richard Sayce et de Claude Buridant³⁴, aux « Binômes (para-)synonymiques dans les *Essais* » ; la nouveauté de sa contribution réside notamment dans l'intérêt porté aux variantes, témoins d'une « esthétique

³¹ Cf. notre première note.

³² Cf. F. Charpentier, « L'hyperbate : une maîtresse forme du "troisième allongail" », *Montaigne et les Essais, 1588-1988*, Cl. Blum éd., Paris, Champion, pp. 129-147.

³³ Cf. *Les Essais*, III, 9, « De la vanité » (VS p. 994 ; Pléiade, p. 1040).

³⁴ Cf. R. Sayce, « The Style of Montaigne : Word-pairs and Word-groups », *Literary Style : A Symposium*, London and New York, Oxford University Press, S. Chatman ed., 1971, pp. 383-405 et Cl. Buridant, « Les Binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVIIe siècle », *Bulletin du centre d'analyse du discours*, n°4, Lille, PUL, 1980, pp. 5-79.

consciente et intentionnelle » (p. 438) de la part de Montaigne. Les binômes synonymiques dans les *Essais* — c'est-à-dire aussi dans leur constante réécriture — construiront, d'après la critique, « une scène — pour le coup préclassique ? — de la civilité » (p. 456) en mêlant, notamment autour de la conjonction *et*, voix privée et voix publique. On retrouverait, dans le travail même du dire synonymique constamment réécrit, la sempiternelle exigence de « conférence » propre à l'auteur des *Essais*, tout à la fois intime et ouverte à l'altérité.

Si les variantes du texte de Rabelais n'ont guère été évoquées que dans l'article de Mireille Huchon — dans le cadre de l'étude sur la mise en place de la « censure antique » à partir de l'édition du *Pantagruel* de 1534 —, celles de Montaigne ont non seulement fait l'objet de l'article de Claire Badiou-Monferran, mais aussi de celui d'André Tournon.

Dans « Les palimpsestes du “langage coupé” », le critique propose de lire les corrections et repeints des dernières pages de l'« Apologie de Raymond Sebond », ainsi que dans l'essai II, 3, « Coustume de l'Isle de Cea », comme une « proto-histoire » de ce « langage coupé » que Montaigne voulait sien. Par-delà les uniformisations de l'édition Langelier de 1588, dont l'auteur des *Essais* se déclarait d'ailleurs fort insatisfait, c'est, après Tacite et Sénèque, à ce « parler véhément et brusque » que s'attache le critique, soucieux de ses segmentations et de ses heurts. S'opposant à toute une tradition d'éditeurs qui, dès 1588, a voulu réduire « les graphèmes visibles [d'un] aspect inquiétant du texte » (p. 369) — notamment, semble-t-il, ses majuscules et sa ponctuation, un peu trop forte pour être honnête, notamment dans l'Exemplaire de Bordeaux³⁵ —, André Tournon fait resurgir les « palimpsestes » de cet idiome où Montaigne, qui veut certes fuir toute « nouvelleté » lexicale, choisit en revanche la hardiesse rythmique d'articulations et de coupures qui tranchent avec l'« accoutumance » stylistique.

Et l'auteur des *Essais* de substituer — par cette « écriture du mouvement » et les heurts d'un « langage coupé » où il « adjouste, mais [...] ne corrige pas »³⁶ — sa propre « coutume » linguistique à l'usage commun. La pensée pourra y être mise à l'essai dans un assemblage où les pièces ont du jeu, afin de mouvoir un texte « si particulier en usage », à l'image de cette « branloire perenne »³⁷ dont il ne cesse de faire l'« expérience ».

Le « branle plus languissant » des formes figées

Face à ce « contrerolle de divers et muables accidents », plusieurs contributeurs ont choisi de porter le regard sur l'utilisation qui est faite par Montaigne comme par Rabelais de locutions ou « formes figées ». Soit une manière de sonder à nouveau la dette de nos deux auteurs à l'« usage », ou encore

³⁵ Voir les instructions à l'imprimeur inscrites par Montaigne lui-même sur l'Exemplaire de Bordeaux : « C'est un langage coupé / qu'il n'y épargne les points et lettres majuscules ». Sur la question, cf. encore A. Tournon, « Du bon usage de l'édition posthume des *Essais* » (débat à la BNF sur « les deux visages des *Essais* »), article lisible en ligne, sur le site de la Société Internationale des Amis de Montaigne, à l'adresse suivante : < <http://www.amisdemontaigne.net/tournonexbordeaux.pdf> >

³⁶ Cf. *Les Essais*, III, 9, « De la vanité » (VS p. 963 ; Pléiade, p. 1008).

³⁷ Cf. *Les Essais*, III, 2, « Du repentir » : « Le monde n'est qu'une branloire perenne. Toutes choses y branlent sans cesse : la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Égypte, et du branle public et du leur. La constance mesme n'est autre chose qu'un branle plus languissant. » (VS, p. 804 ; Pléiade, p. 844) ; « Mais est-ce raison que, si particulier en usage, je pretende me rendre public en connoissance ? » (VS, p. 805 ; Pléiade, p. 845).

à cette « autorité » dont le principe, signale Louis Lobbes pourrait être en littérature — et qui plus est au XVI^e siècle — « aussi fondamental que les lois de l'attraction universelle en physique » (p. 275). Aussi les apophthegmes, les maximes, les adages et les sentences, mais aussi — et peut-être avant tout — les locutions dites « figées » dont le *Dictionnaire des locutions en moyen français* de Giuseppe Di Stefano a proposé une recension³⁸ ont permis aux critiques de tenter de « prendre pied », comme dirait Montaigne, dans l'infinie labilité des deux corpus.

Louis Lobbes a rapproché les deux auteurs autour d'une seule et unique pratique de l'apophthegme : « De Rabelais à Montaigne en passant par Érasme. Les *Apophthegmes* » analyse notamment le traitement réservé par les deux prosateurs à l'une des lectures qu'ils ont en commun, les *Apophthegmes*. La moisson de « dits mémorables », bien plus riche chez Montaigne (à noter pourtant leur présence importante dans le seul *Quart livre*, p. 276), fait desdits *Apophthegmes* (avec les *Adages*) « l'ancêtre direct des *Essais* » (p. 280). C'est que *passer par* Érasme, c'était pour Rabelais comme pour Montaigne — le critique étudie plusieurs exemples ponctuels issus des deux corpus — avoir accès *en latin* à Plutarque, Diogène Laërce, Athénée ou Philostrate.

Bénédicte Boudou circonscrit quant à elle « La langue des proverbes dans les *Essais* », en distinguant cet « énoncé concret de sagesse pragmatique prononcé sur un ton bas » (p. 467) de toutes les autres formes de dit locutionnaire. « La sagesse Française a esté anciennement en proverbe »³⁹, écrit Montaigne, qui, nous dit la critique, « fait figure de franc-tireur » parmi les humanistes, plus habitués à « opposer les proverbes savants aux proverbes communs » (p.476) qu'à les recueillir dans le même « registre ». Mêlant, un peu à la manière d'Érasme dans ses *Adages*, la « parémie » au « mot d'usage », les *Essais* paient ainsi à de nombreuses reprises leur tribut linguistique à certaines expressions en vigueur « par la seule autorité de [leur] usage ancien et public »⁴⁰. Le proverbe, fait de langage expérimenté et collectif, est une *auctoritas* comparable à celle des citations pour un Montaigne qui se plaît au « parler simple et naïf ».

Rabelais, de son côté, n'est pas en reste pour ce qui est de l'utilisation des formes figées ; plus encore, « la surcharge locutionnaire » caractérise ses écrits, comme le souligne Giuseppe Di Stefano (p. 179), qui étudie, dans « L'acception ludique », les manipulations auxquelles se livre la Chronique sur ces locutions figées, dont le critique proposait en 1991 un *Dictionnaire*. Il confesse d'ailleurs à regret que « les renvois à Rabelais [y] sont très rares, timides » (p. 176). Pourtant, ainsi qu'il le montre, la pratique rabelaisienne de l'expression figée est un perpétuel jeu sur le potentiel de ses acceptions ; soit un véritable défi, celui de l'identification et de la délimitation du patrimoine locutionnaire dont a hérité Rabelais le manipulateur, pour le lexicographe moderne.

En écho à la contribution de Giuseppe Di Stefano, celle de Maria Gabriella Adamo porte le regard sur la nature de la manipulation rabelaisienne d'un tel patrimoine ; « Su alcuni *détournements* di *forme figées* in Rabelais » analyse ainsi les phénomènes simultanés de « proverbialisation » et de

³⁸ Cf. G. Di Stefano, *Dictionnaire des locutions du moyen français*, Montréal, éd. CERES, 1991.

³⁹ *Les Essais*, I, 26 (Pléiade, I, 25), « De l'institution des enfans » (VS, p. 164 ; Pléiade, p. 170).

⁴⁰ Cf. *Les Essais*, III, 11, « Des boyteux » (VS, p. 1034 ; Pléiade, p. 1081).

« déproverbialisation » chez Maître François, puis les entreprises de « défigement », et pour tout dire de « détournement » de nombreuses locutions figurées dont la Chronique a entrepris l'*altération*. Les distorsions, qui prennent place dans ce que la critique appelle, après Patricia Eichel-Lojkine, une « rhétorique de la déviance » (p. 143), se donnent à lire, ainsi que les « parolles degelées », dans toute l'ambiguïté qui est la leur. Quand les modèles idiomatiques, « eschauffez entre [les] » mains du lecteur par les soins du parodiste, « fond[ent] comme neiges »⁴¹, il est difficile d'en saisir la pleine teneur.

Si l'utilisation des expressions figées sonne pour l'auteur des *Essais* à la fois comme une allégeance au principe d'autorité et comme un pied de nez à la seule tradition savante, volontiers mise en concurrence avec la populaire, la manipulation altérante, chez Rabelais, des paroles à l'usage lexicalisé sert le dégel parodique, joueur et stylisé de tout un *déjà-là* de la langue mis à l'épreuve et à l'œuvre.

La communication de Vân Dung Le Flanchec, « Montaigne et le "magasin des mots et des figures". Le travail de la métaphore dans la langue des *Essais* », si elle semble au premier abord isolée dans le volume, en ce qu'elle est seule à prendre à bras-le-corps la question stylistique des tropes, chez un auteur à qui l'on reprochait d'être « trop espais en figures »⁴², vient en réalité apporter une contribution à l'étude du rapport qu'entretient Montaigne aux locutions lexicalisées. En effet, analyser la métaphore « *au travail* » sous la plume de Montaigne, c'est tenter, une fois circonscrites les métaphores lexicalisées, d'être sensible aux mouvements originaux de « (re)métaphorisation » souvent combinée qui font la spécificité de l'écriture « espais[se] » en images des *Essais*. Un grand nombre d'exemples montrent à quel point le « dégel » montaignien s'effectue dans le travail du trope, qui peut ainsi, à chaque page, retrouver le fil de la « métaphore vive ».

« J'escris icy »

À suivre Montaigne au travail, il devient patent que son entreprise d'appropriation de la langue s'apparente à une volonté de *rapprochement* — pleinement topographique — de l'idiome. En effet, sera seul susceptible d'être « mien » un « parler » qui me sera proche (« tout le monde me recognoist en mon livre, et mon livre en moy »⁴³) et, ajoute l'auteur des *Essais*, capable d'être proposé — aussi « naïfvement » que possible, semble-t-il — à la « conference » des « parents et amis », ainsi qu'à ceux qui voudraient se rendre en ce lieu que montre le déictique « icy ».

On ne s'étonnera donc que deux communications du volume portent sur ce même adverbe décisif, certes beaucoup moins long que « sorbonicolificabilitudinisement », mais assurément plus proche de Montaigne et de son lecteur. Éliane Kotler, dans « *Ici*, de Rabelais à Montaigne », remarque *in fine* que l'adverbe « renvoie majoritairement au texte des *Essais* et apparaît comme une

⁴¹ Cf. *Quart livre*, LV, « Comment en haute mer Pantagruel ouyt diverses parolles degelées » et LVI, « Comment entre les parolles gelées Pantagruel trouva des mots de gueule », notamment OC, p.670 : « Les quelz [sc. mots gelés] estre quelque peu eschauffez entre nos mains fondoient, comme neiges, et les oyons realement. »

⁴² Cf. *Les Essais*, III, 5, « Sur des vers de Virgile » : « Quand on m'a dit ou que moy-mesme me suis dict : Tu es trop espais en figures... » (VS, p. 875 ; Pléiade, p. 918).

⁴³ *Ibid.* : « J'ay fait ce que j'ay voulu : tout le monde me recognoist en mon livre, et mon livre en moy. »

marque de la réflexivité de l'écriture autobiographique permettant de créer un espace fictif commun à l'auteur et au lecteur » (p. 303).

Au terme de cette analyse linguistique peut commencer l'analyse d'Alain Legros qui, dans « Ici essais », prend à son tour en considération ce « déictique de la proximité » dans lequel on doit lire cette « fin [...] domestique et privée » que nous dit s'être fixée le « commencement » même de l'adresse « Au lecteur ». Le rapprochement sonore entre « icy » et « essay(s) », souvent liés dans l'œuvre, ouvre un article enlevé qui entend lire *chez* Montaigne — et y arpenter comme *in situ* — la langue du Proche, ce singulier idéal d'intimité qui s'exprime (s'imprime aussi) dans la revendication même d'un partage de l'authenticité du « moy ».

Emmanuel Naya confirme dans « Les mots ou les choses. Le "nouveau langage" à l'essai », cette volonté d'un langage *propre*, parce que *proche*. Analysant la parole des *Essais* comme la mise en œuvre de ce possible « nouveau langage »⁴⁴ que Montaigne évoque pour les pyrrhoniens dans l'« Apologie de Raymond Sebond », le critique propose une étude du discours montaignien à l'aide des outils de la philosophie sceptique, notamment ceux que l'auteur pouvait lire dans la version latine des *Hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus donnée par Henri Estienne dès 1562. On retiendra, dans cette riche étude, l'appréhension du discours des *Essais* en tant qu'« énonciation catachrétique » qui mettrait en œuvre l'invitation de Sextus à parler « approximativement (*catachrèstikôs*) », afin de s'approcher en parole du phénomène (*legein kata to phainomenon*) sans proférer de dogme (*adoxastôs*). Voulant « rendre sensible l'incertitude de [s]a situation d'énonciation au cœur de [son] énoncé » (p. 335), Montaigne aurait *essayé* un tel « nouveau langage », plus à même de coller à « la vérité des choses » saisie par sa seule « expérience » singulière. Le langage des *Essais* se donnerait, en bonne « sémiotique pyrrhonienne », en tant que « phénomène incertain comme les autres, [dont la] plasticité opaque permet justement de le rendre ployable à tous les usages » (pp. 348-349) ; intimité à soi comme fidélité aux phénomènes y seraient permises à la faveur d'une approximation suspensive, bien plus porteuse d'affect personnel que de portée assertive. Rendu à sa signature sceptique — celle d'un « nouveau langage » qui n'a rien de celui, « Ephectique », et surtout quasi aphasique, de Trouillogan chez Rabelais⁴⁵ —, l'« icy » des *Essais* s'offre comme une topographie de l'approximation affective où l'auteur, le lecteur et les choses peuvent « conférer » à discrétion.

« Il desdaigne l'usage commun de parler »⁴⁶

En regard de cette intime proximité recherchée par Montaigne, les écarts et autres détournements rabelaisiens cartographient une véritable Utopie linguistique où l'« icy » ne saurait avoir sa place. Loin de la *domestication*, la langue de Rabelais, « c'est le sphinx ou la chimère, dont parlait Michelet, ce

⁴⁴ Cf. *Les Essais*, II, 12, « Apologie de Raymond Sebond » : « Je voy les philosophes Pyrrhoniens qui ne peuvent exprimer leur generale conception en aucune manière de parler : car il leur faudroit un nouveau langage. » (VS, p. 527 ; Pléiade, p. 556).

⁴⁵ Cf. *Tiers livre*, XXXVI, « Continuation des responses de Trouillogan philosophe Ephectique et Pyrrhonien », OC, p.463. Voir sur ce chapitre E. Naya, « "Ne scepticque ne dogmatique, et tous les deux ensemble" : Rabelais "on phrontistere et escholle des pyrrhoniens" », *Etudes Rabelaisiennes*, XXXV, Genève, Droz, 1998, pp. 81-129.

⁴⁶ Cf. *Pantagruel*, VI, OC, p. 234

"monstre à cent têtes" qui nous confond dans son inépuisable "abysme de science" » (F. Rigolot, p. 115) ; c'est aussi, comme le montre dans son article Mireille Huchon, qui choisit de relire le français illustre de Maître François à la lumière de l'italien illustre de Dante, la « panthère fabuleuse qui parcourt les forêts d'Italie, mais qui ne réside nulle part » (p. 31). Rabelais, taraudé par une *questione della lingua* devenue transalpine, rejouerait ainsi la quête dantesque — où il s'agit bien de « trouver une langue », comme dira l'autre — : « Il a traqué partout la panthère... » (p. 32) Panthère ou bien « Tarande »⁴⁷, poliphilesque et macaronique, la langue du pantagruélisme tiendrait sa rareté, sa radicalité ainsi que son caractère incroyablement unique du fait suivant : ce n'est en aucune manière une « illustration du vulgaire » qu'elle propose, mais la création d'un « vulgaire illustre » (p. 21) auquel Rabelais n'a cessé de travailler comme on pourrait pister une créature merveilleuse.

Le choix d'une langue outrancièrement artificielle, qui détourne à chaque instant la « route commune », se lirait même dans son traitement des sujets les plus simples. Claude La Charité revient par exemple, dans « Rabelais et la catégorie stylistique du *rhyparos* », sur ce statut de « petit riparographe » qu'assume l'auteur dans le « Prologue de M. François Rabelais » du *Cinquième livre* posthume⁴⁸. Comme le peintre Pyreicus, dont Pline l'Ancien nous apprend qu'il s'était fait « une spécialité des sujets mineurs, bas ou vils » (p. 145), le Chinonais fait sien ce dévoiement volontaire du *decorum* en mettant à l'œuvre des « détails sales et dégoûtants (*rhypara*) » qu'évoque par exemple le Pseudo-Longin, comme corollaire du sublime. C'est que même lorsque Rabelais semble *au plus bas* — il faudrait écrire *icy-bas* —, sa rhétorique consciente n'a que peu à voir avec celle de ce champion du « populaire » rêvé par Bakhtine. Formé — par ses lectures « évangeliques », notamment — aux « signes dissimilaires » du Pseudo-Denys l'Aréopagite, ce « grotesque »-là, celui d'un artificier de la distorsion stylistique, se donne à lire comme un « réalisme d'au-delà » (p. 154) ; le « bas matériel » que ne cesse de mettre à l'œuvre Rabelais, fût-il « carnavalesque », ne saurait avoir lieu dans la proximité quotidienne de quelque « place publique ».

Rabelais — Montaigne

De part et d'autre d'un tiret diacritique — qui nous rappelle aussi l'importance de la ponctuation chez ces deux infatigables correcteurs —, Rabelais et Montaigne ont ainsi pu se donner à voir, mutuellement, leurs « mouvements inaccoutumés »⁴⁹. Pourtant, l'idiome qu'ils ont respectivement cherché — et peut-être en partie trouvé — n'a jamais pu ouvrir un seul et même lieu qui leur fût « commun ». Tenant à son ailleurs, le non-lieu du premier semblerait même lui permettre de tirer la langue au second, qui, dans l'« icy » de sa « librairie », n'a guère su le lire⁵⁰.

⁴⁷ Cf. *Quart livre*, II, OC, pp. 541-542.

⁴⁸ Cf. *Cinquième livre*, « Prologue de M. François Rabelais... », OC, p. 727 : « Semblablement veu qu'à degré plus haut je n'aspire, ils ne desdaignent en estat me recevoir de petit riparographe sectateur de Pyreicus... » Sur le style de « petit riparographe », voir encore Cl. La Charité, « Panurge est-il "thalamite" ou "thélémite" ? Le style de "petit riparographe" : l'apologue sans morale de l'âne et du roussin », *Études rabelaisiennes*, XL, 2001, pp. 455-466. — On sait par ailleurs, depuis les travaux de Mireille Huchon, que le prologue du *Cinquième livre* n'est autre qu'une première version du prologue du *Tiers livre* abandonnée par Rabelais (cf. OC, pp. 1613 sqq.)

⁴⁹ Cf. *Les Essais*, III, 5, « Sur des vers de Virgile » : « Le maniement et emploie des beaux esprits donne prix à la langue, [...] luy aprenent des mouvements inaccoutumés... » (VS, p. 873 ; Pléiade, p. 916).

Mais si les moyens linguistiques mis à l'essai afin de « trouver une langue » n'ont jamais été semblables, — ce dont le lecteur ne peut que se féliciter — c'est la quête elle-même, insigne et solitaire, qui rapproche les deux prosateurs. *La langue de Rabelais — La langue de Montaigne* permet d'entendre à nouveaux frais les accents spécifiques de ces deux idiomes qui — plus qu'ils ne sauraient être (seulement) « représentatifs » d'une époque — se signalent par le caractère *intempestif* de leur pratique stylistique. C'est la raison pour laquelle il faut relire ensemble Rabelais et Montaigne : comme deux professeurs inégalés en cette matière que l'un, dans sa langue, appelle la « des-accoustumance »⁵¹ .

⁵⁰ Cf. *Les Essais*, II, 10, « Des livres » : « Entre les livres simplement plaisans, je trouve, des modernes, le Decameron de Boccace, Rabelays et les Baisers de Jean second... » (VS, p. 410 ; Pléiade, p. 430).

⁵¹ Cf. *Les Essais*, II, 17, « De la presumption » : « Quant au Latin, qui m'a esté donné pour maternel, j'ay perdu par des-accoustumance la promptitude de m'en pouvoir servir à parler... » (VS, p. 639 ; Pléiade, p. 677).

PLAN

AUTEUR

Romain Menini

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : romain.menini@hotmail.fr